



JAI
LA JOURNÉE
AFRICAINNE DE
L'INDUSTRIALISATION

**DÉCLARATION CONJOINTE À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE DE L'INDUSTRIALISATION
DE L'AFRIQUE.**

20 NOVEMBRE 2024

1. À l'occasion de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique, nous, la Commission de l'Union africaine (CUA), conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), avons réaffirmé notre engagement à faire progresser l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique conformément à l'Agenda 2063 : “*L'Afrique que nous voulons*”. Cette année, nous avons à nouveau l'occasion de réfléchir aux réalisations et aux défis qui entravent l'industrialisation du continent.
2. Nous avons reconnu que l'industrialisation reste le pivot de l'agenda 2063 pour le développement de l'Afrique et qu'elle est vitale pour relever les défis socio-économiques, notamment la pauvreté, le chômage et l'inégalité. L'engagement de l'Union Africaine en faveur d'une industrialisation durable et inclusive est souligné dans des cadres clés tels que le ***Plan d'Action pour le Développement Industriel Accéléré de l'Afrique (AIDA)*** et la ***troisième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (IDDA III)***. Ces cadres, ainsi que l'opérationnalisation de la ***Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)***, sont essentiels pour stimuler la valeur ajoutée industrielle, l'amélioration de la productivité, le développement des chaînes de valeur régionales, la création d'emplois et la transition vers une économie verte et durable.
3. Nous avons également pris acte des défis mondiaux, de la résilience de l'Afrique et du paysage industriel mondial, qui est de plus en plus façonné par les défis environnementaux, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les conséquences économiques des conflits géopolitiques en Europe et au Moyen-Orient. Ces événements soulignent la nécessité pour l'Afrique de construire des industries résilientes capables de surmonter ces chocs externes. Dans le même temps, l'Afrique doit saisir les occasions de diversifier sa base industrielle, en tirant parti de ses ressources naturelles, de la jeunesse de sa population, de l'innovation et de la montée en puissance de la classe moyenne. Elle doit également utiliser les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, la blockchain, la robotique et l'impression 3D pour construire des industries bénéfiques aux générations actuelles et futures et faire pleinement partie de la 4ème révolution industrielle.

4. Nous notons en outre que la population jeune et croissante de l'Afrique, associée à l'abondance des ressources naturelles du continent et à la montée en puissance de la classe moyenne, offre des possibilités d'industrialisation sans précédent. En outre, nous avons souligné l'importance de créer des environnements propices aux investissements dans les infrastructures, le développement des compétences et la productivité industrielle, en mettant l'accent sur le rôle du secteur privé dans la promotion de l'innovation et de la compétitivité.
5. Alors que la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA III) 2016-2025 touche à sa fin, nous avons pris acte des conclusions de l'évaluation indépendante, qui appellent à une plus forte appropriation par l'Afrique du programme d'industrialisation post-2025, à un programme successeur doté de structures de gouvernance solides et de rôles plus clairs pour les parties prenantes, ainsi qu'à un recentrage sur le renforcement des capacités des institutions africaines, afin qu'elles puissent soutenir la croissance et la diversification de l'industrie.
6. Alors que nous nous dirigeons vers la prochaine phase de l'industrialisation de l'Afrique, la création du Fonds pour l'industrialisation de l'Afrique, qui a été reconnu comme une priorité pour soutenir les initiatives de développement industriel, reste essentielle pour alléger le financement du développement industriel. En outre, nous appelons les partenaires régionaux et internationaux à aligner leurs engagements financiers sur le programme d'industrialisation de l'Afrique et à améliorer l'assistance technique et le renforcement des capacités des communautés économiques régionales (CER) et des États membres.
7. Nous reconnaissons également les progrès notables accomplis par les États Membres de l'Union Africaine et d'autres parties prenantes pour faire avancer le *Plan d'Action pour le Développement Industriel Accéléré de l'Afrique (AIDA)*. En renforçant la coopération technique et en mobilisant des ressources pour le développement industriel, en soutenant les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) - essentielles pour la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes - et en développant des chaînes de valeur régionales dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, le textile et l'automobile. Nous pensons que l'opérationnalisation de la ZLECAf stimulera le commerce intra-africain, en particulier dans le domaine des produits manufacturés, et que les pays africains doivent donc renforcer leurs capacités industrielles pour tirer parti du marché africain intégré.

8. Conformément aux résultats du 17^{ème} Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur l'Industrialisation et la Diversification Économique (Niamey, 2022), nous avons reconnu le besoin critique d'efforts coordonnés entre les États Membres, les CER, les partenaires au développement et les institutions financières pour relever les défis structurels tels que les déficits d'infrastructure, l'accès au financement et les lacunes en matière de compétences. Il a été convenu que la création d'industries résilientes en Afrique nécessite des investissements stratégiques et des réformes politiques visant à améliorer le climat des affaires et à assurer une participation inclusive des jeunes et des femmes dans les activités industrielles.
9. Dans le cadre du suivi dudit Sommet, nous reconnaissons les efforts déployés par la Commission de l'UA, l'ONUDI, la CEA et d'autres partenaires pour faire progresser l'industrialisation sur le continent et contribuer à la formulation d'un plan d'action global pour la mise en œuvre des résultats dudit sommet. Nous nous réjouissons à la perspective d'une collaboration continue pour mobiliser des ressources par le biais de partenariats internationaux et régionaux ; accélérer le développement des infrastructures pour soutenir les activités industrielles et l'intégration régionale ; promouvoir la recherche et l'innovation, en mettant l'accent sur les technologies propres et l'économie numérique ; réduire la vulnérabilité de l'Afrique aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement externe en renforçant l'autosuffisance régionale et en diversifiant sa base industrielle ; et soutenir le renforcement des capacités des communautés économiques régionales (CER) et des États Membres pour mettre en œuvre efficacement les stratégies d'industrialisation.
10. Nous avons également souligné l'importance de promouvoir les chaînes de valeur régionales (CVR) et les zones économiques spéciales (ZES) afin de renforcer le commerce intra-africain, de développer des industries axées sur l'exportation et de stimuler la valeur ajoutée et la valorisation des ressources naturelles de l'Afrique. Il s'agit là d'un élément clé pour garantir une participation équitable de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales et de favoriser une croissance économique durable. Le continent devrait utiliser les recommandations des études entreprises en termes de CVR viables, de nouvelle génération de ZES et de prendre les mesures nécessaires sur la façon dont ces véhicules d'industrialisation peuvent bénéficier à leurs économies locales.

11. Nous avons en outre réaffirmé l'importance de la viabilité environnementale dans le programme d'industrialisation de l'Afrique. En effet, la mise en place d'industries résistantes au changement climatique, respectueuses de l'environnement et socialement inclusives est essentielle pour parvenir à une transformation économique durable. L'industrialisation durable doit être au cœur des efforts déployés par l'Afrique pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et de réaliser les aspirations de l'Agenda 2063, "L'Afrique que nous voulons".
12. En conclusion, nous avons réaffirmé notre engagement collectif en faveur d'une industrialisation inclusive, durable et résiliente en tant que voie de la transformation structurelle de l'Afrique. Nous avons exhorté tous les partenaires et toutes les parties prenantes à donner la priorité à l'élaboration et à la mise en œuvre effective de politiques industrielles essentielles, à veiller à ce que personne ne soit laissé de côté et à œuvrer à la réalisation des objectifs de développement industriel de l'Afrique au cours de la prochaine décennie ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Nos efforts partagés conduiront le continent vers une plus grande résilience économique, une plus grande équité sociale et une plus grande durabilité environnementale, garantissant que l'Afrique prenne la place qui lui revient en tant que puissance industrielle mondiale.